

APPEL D'OFFRE

Psychologue H/F - CDI- Temps partiel à 0.30 ETP

Date de prise de poste : Dès que possible Date de limite de réception des candidatures : 02/02/2024

Pôle **SOCIO-JUDICIAIRE**- Service AEMO Secteur **GRASSE**

Rémunération selon le diplôme et l'ancienneté acquise, sur la base des justificatifs remis et dans le respect des dispositions de la CCN66. A titre d'exemple pour le présent poste (0.30 ETP) : De 1014.6 € en début de grille à 1099.48 € avec 11 ans d'ancienneté, salaire mensuel brut incluant l'indemnité des métiers socio-éducatifs, dite « SEGUR ».

Missions

Intervenir en AEMO à Montjoye, c'est :

- Evaluer les problématiques des jeunes et de leur famille au moyen d'entretiens et d'investigations psychologiques et psychopathologiques
- Participer à l'analyse des situations lors des réunions d'équipe hebdomadaires
- Participer aux évaluations et synthèses dans le cadre du projet individualisé
- Agir en tant que soutien psychologique auprès des enfants et de leurs familles
- Organiser des groupes de paroles, clarification du positionnement des différents acteurs dans la prise en charge des enfants
- Intervenir sous couvert du directeur sur des thèmes précis lors de réunion avec l'ensemble du service

Le domaine de la protection de l'enfance vous attire, alors n'hésitez plus, le service de l'AEMO est fait pour vous !

Conditions d'exercice

- Etre titulaire du DESS Psychologie Clinique

Profil souhaité

Qualifications et compétences

- Qualité relationnelle, sens de l'écoute, Qualité rédactionnelle indispensable.
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Dynamisme, rigueur engagement et créativité. Sens de l'organisation.

Nos Avantages

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 18 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 50% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : possibilité de télétravail, jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% par l'employeur)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Candidature (CV et lettre de motivations) à adresser à l'attention de Mme THIRIET, Directrice du Pôle Socio-Judiciaire, à l'adresse mail suivante : pole.socio-judiciaire@montjoye.org